## **BULLETIN D'ADHÉSION 2024**

## Association « Qualité de Vie et Bien-Être à St Parres »

Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

	NOM: Prénom:
	Adresse:
	C.P.:
	Téléphone:
	Adresse mail:@
	Fait à Le :
	Signature
	A retourner accompagné de votre cotisation (2 euros minimum) au président Lucien Spilmann,
	58 ter rue Jean Jaurès, St Parres.
,	
<b>\</b>	
	POUVOIR
	Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2024
	NOM:Prénom:
	☐ Ne pourra pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Qualité de Vie et Bien-Être à St-Parres » du 15 février 2024
	□ donne pouvoir à M./Mme :
	Date : Signature :

A retourner avant le 15 février au président Lucien Spilmann, 58 ter rue Jean Jaurès, asso.cadreviestparres@gmail.com